



# Brin de Nouvelles

## Informations locales

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Vol. 21, No 1, 15 Avril 2014

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

### ❖ UN MOT... pour vous ❖

Bonjour à chacune et à chacun,

20 ans ont passé pour le Brin de nouvelles et j'ai du mal à me souvenir de ce temps où les nouvelles de notre patelin se répandaient de façon aléatoire. Plus ou moins vite, par le "bouche à oreilles", nous en apprenions un peu. C'était le cas pour la gestion de notre milieu par les membres du conseil municipal à moins d'y assister... et ce n'était surtout pas une affaire de femmes. Il fallait faire partie d'un organisme, sinon peu de choses étaient connues sur ce qui s'y passait. Par ce journal que vous recevez mensuellement, vous pouvez suivre l'évolution des projets en cours par chez-nous.

Aussi, une émission "La petite séduction" de Radio-Canada sera enregistrée dans les limites de notre municipalité les 23, 24 et 25 mai prochain. Nous aurons à séduire monsieur Guy Mongrain. Nous aurons besoin de vous, de votre présence. De l'information supplémentaire est à venir.

Anne-Marie

### *Ce mois-ci...*

- Activités municipales en avril
- Bibliothèque, horaire
- Activités sportives
- Nouvelles des organismes
- Petites annonces
- Publicités diverses
- ... et plus

### Prochaine séance du conseil LUNDI le 5 mai 2014

#### Résumé de la séance du 7 avril 2014

- Le rapport financier, présenté par la firme Mallette, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 a été adopté. Les surplus sont de 106 007\$ pour l'année 2013.
- Un don de 50\$ sera fait à l'école La Source pour leur sortie de fin d'année.
- La municipalité proclame la semaine du 5 au 11 mai 2014 «Semaine de la santé mentale» et invite les entreprises, organisations et institutions de St-Gabriel à reconnaître l'importance «de la pause» pour prendre soin de sa santé mentale.
- Le maire est autorisé à signer l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique entre les municipalités.
- Le service de Génie de la MRC de La Mitis a été mandaté pour la réalisation du bilan de la stratégie d'économie d'eau potable exigé par le MAMROT.
- La Municipalité avisera le Ministère des Transports qu'elle ne désire pas prendre en charge le contrat d'entretien hivernal des routes 234 et 298 sur notre territoire pour les trois prochaines années.
- Madame Nicole Leblanc et monsieur Fernand Gauthier ont été nommés «responsables de la bibliothèque».
- La municipalité sera le commanditaire majeur du spectacle qui sera présenté le jeudi soir lors de l'édition 2014 du Festival country western. Les surplus accumulés seront affectés pour cette dépense de 4 100\$.
- Le Festival country western est autorisé à utiliser toutes les salles du centre polyvalent, la patinoire, le ring équestre et les gradins durant les festivités du 7 au 10 août et ce, à titre gratuit.
- La municipalité participera à une étude visant la réorganisation de l'offre de service en matière de sécurité incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Mitis.
- La soumission S13-105 de Constructions Stéphane Gagnon 2000 inc. pour la réfection de la toiture du garage au montant de 18 540\$ (avant taxes) a été retenue.
- La Municipalité envoie un ultimatum au Club de VTT de la Mitis afin de changer le parcours de la route provinciale.

**NB. LA COLLECTE DES GROS REBUTS SE FERA LE 6 MAI POUR LA RUE PRINCIPALE D'UNE EXTRÉMITÉ À L'AUTRE AINSI QUE POUR LES RUES DU VILLAGE ET LE 13 MAI POUR LES RANGS AINSI QUE LE SECTEUR DES 7 LACS ET DU MONT-COMI**

**Matériaux acceptés** : Électroménagers – meubles – matelas – jeux d'enfants en plastique – meubles de patio –métaux ferreux.

**Matériaux non acceptés** : Aucun matériau de construction ou de rénovation (Vous pouvez aller les porter au centre de tri à l'adresse suivante : 428, chemin Perreault, Ste-Flavie – Aucunes branches, feuilles mortes ou pelouse– (Nous avons un site de compostage sur la rue Pelletier sud près des bassins d'épuration).

## **Postes vacants au Comité consultatif d'urbanisme**

Le comité consultatif d'urbanisme est un comité de résidents choisis par le conseil municipal pour donner des avis en matière d'urbanisme. Le comité a le mandat de formuler des recommandations au conseil, mais n'a pas de pouvoir décisionnel. Le comité peut être amené à étudier des dossiers tels que le développement urbain, la protection de l'environnement, la réglementation d'urbanisme ainsi que les demandes de dérogations mineures.

Le comité veut être diversifié et avoir des membres de divers secteurs géographiques du territoire et aussi de divers secteurs d'activité. Le conseil souhaite combler 2 postes vacants. Les secteurs géographiques à combler seraient le milieu rural et le centre du village alors que les secteurs d'activités seraient l'agriculture et le commercial. Malgré cela, toute personne intéressée par l'urbanisme mais ne provenant pas de ces secteurs peut manifester son intérêt à siéger sur le comité.

Les personnes intéressées peuvent faire connaître leur intérêt en contactant le directeur général Martin Normand au 418 798-4938 ou par courriel à l'adresse [mnormand@mitis.qc.ca](mailto:mnormand@mitis.qc.ca).



## **Offre d'emploi**

### **Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski**

La municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période estivale.

**Un(e) coordonnateur(trice) de terrain de jeux :** Le(la) candidat(e) aura à planifier, organiser, diriger et évaluer le programme estival du terrain de jeux pour une durée de huit (8) semaines. Le poste est de 37h30 par semaine.

**Deux moniteurs(trices) de terrain de jeux:** Les candidats(es) auront à planifier et à animer les activités avec les enfants. Le poste est de 37h30 par semaine, au salaire minimum, pour une période de sept (7) semaines.

**Un moniteur(trice) Aventure Ados et service de garde:** Le(la) candidat(e) aura à planifier la programmation estivale et à animer les activités. De plus, il (elle) sera responsable du service de garde en matinée et en fin d'après-midi et devra être âgé(e) de 18 ans. Le poste est de 35h par semaine au salaire minimum, pour une durée de huit (8) semaines.

Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant le titre du poste, **au bureau municipal à l'attention de Monsieur Martin Normand avant le 25 avril prochain à 11h** à l'adresse suivante :

248, rue Principale,  
St-Gabriel-de-Rimouski, Québec  
G0K 1M0

Téléphone : (418) 798-4938  
Télécopieur: (418) 798-4108  
Courriel : [stgabriel@mitis.qc.ca](mailto:stgabriel@mitis.qc.ca)

---

## **Crédit d'impôt ÉcoRénov : c'est aussi pour les travaux visant la protection de l'environnement**

### **Programme :**

- Un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable est instauré sur une base temporaire.
- Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable à l'égard de leur lieu principal de résidence ou de leur chalet en vertu d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1er novembre 2014.
- Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.
- Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux doivent répondre à des normes reconnues.
- Pour voir la liste des travaux admissibles, vous devez vous rendre sur le site Internet de Revenu Québec ou chercher ÉcoRénov dans un moteur de recherche.

### **Conservation et qualité de l'eau :**

Les travaux visant la protection de l'environnement suivants sont admissibles au programme de crédit d'impôt :

- Construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.
- Restauration d'une bande riveraine conformément aux exigences de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.

Ces travaux représentant généralement des frais élevés et étant régis par la réglementation provinciale, n'hésitez pas à vous renseigner pour ce programme avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour plus d'information concernant ces types de travaux, veuillez contacter l'inspecteur en urbanisme Gabriel Dumont au 418 798-4938 les jeudis.

**HYDRO-QUEBEC PROCEDE A L'ELAGAGE DES ARBRES** situés près de son réseau électrique pour assurer la sécurité de la population et prévenir les interruptions de courant

Le réseau de distribution d'Hydro-Québec est exploité à des tensions de 12 000 à 34 000 volts, et les fils électriques ne sont pas recouverts d'une gaine isolante. Afin de réduire les risques électriques pour la population, Hydro-Québec Distribution installe ces fils au sommet des poteaux. Cependant, lorsque les arbres à proximité de ces poteaux atteignent une certaine hauteur, ces fils peuvent présenter un risque important d'électrisation.

D'ailleurs, l'une des principales causes des interruptions de courant demeure le contact entre les branches et les lignes de distribution, et ce, particulièrement en cas de chute de branches. En effet, des événements climatiques tels que les grands vents, la neige mouillée et le verglas mettent le réseau électrique d'Hydro-Québec à rude épreuve.

C'est pourquoi Hydro-Québec effectue régulièrement de l'élagage préventif, et parfois même procède à l'abattage de certains arbres situés à proximité de ses lignes de distribution. Ainsi, **à partir du 9 avril**, Hydro-Québec réalisera des travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres dans la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouki.

Hydro-Québec mandate des entreprises spécialisées en arboriculture-réseau pour réaliser ces travaux. Elles seules sont habilitées à intervenir à moins de 3 mètres (10 pieds) des fils électriques et à faire, au besoin, l'abattage d'arbres situés près du réseau. À cet effet, des élagueurs de l'entreprise *Arboriculture de Beauce Inc.* passeront bientôt dans votre quartier.

Pour un réseau sécuritaire et un nombre réduit de pannes

Hydro-Québec préconise une coupe latérale pour les arbres situés à côté d'une ligne de distribution ou une taille en V si les arbres se trouvent directement sous une ligne. Ces techniques ont fait leurs preuves quant à la préservation de la santé de l'arbre et à l'orientation des nouvelles pousses du côté opposé aux lignes électriques. Hydro-Québec peut proposer l'abattage d'un arbre qui menace le réseau électrique, tout particulièrement lorsque cet arbre est malade, partiellement déraciné ou endommagé après une tempête. Hydro-Québec s'assure alors d'obtenir l'autorisation du propriétaire de l'arbre.

Mieux vaut prévenir...

Afin de réduire les interventions répétitives sur les arbres, les risques d'électrisation et les interruptions de courant, Hydro-Québec suggère de planter des arbres à faible déploiement et à croissance limitée près des installations électriques.

#### **Attention au courant !**

**Ne tentez jamais d'élaguer ou de couper un arbre qui se trouve près des lignes aériennes et des installations électriques. Confiez plutôt ces travaux à des professionnels.**

Vous souhaitez savoir si de l'élagage aura lieu près de chez-vous, visitez notre site Web au <http://www.hydroquebec.com/arbres/elagage.html>

Vous pouvez également communiquer avec le Service à la clientèle d'Hydro-Québec au 1 888 385-7252.

---

## **Bois de printemps, feux ardents**

Salut! Vous êtes un humain? Mon père m'avait dit que vous étiez des animaux bizarres. Qui est mon père? Vous l'avez connu l'été dernier. C'est Bois-Joli, le roi de la forêt. Moi, je suis son fils, Bois-de-Velours. Il m'a dit que vous, les humains, causiez beaucoup de dommages à notre forêt en y mettant trop souvent le feu.

Hier, j'ai vu un drôle d'oiseau. Tout jaune et énorme! Il faisait un de ces vacarmes! Papa m'a dit que c'était une invention des hommes : un avion. Celui-là crache de l'eau. Vous l'appellez « avion-citerne ». Il sert à arroser les incendies de forêt. Pourquoi est-ce que je vous parle d'incendies en cette saison? Savez-vous que le printemps est aussi propice aux incendies de forêt que la fin de l'été ou l'automne? Eh oui! Quand le temps est ensoleillé, chaud et venteux, le nombre d'incendies provoqués par l'homme augmente. Ce sont généralement les résidants qui habitent près des zones boisées, qui allument les feux. Et ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent aux forêts.



Durant l'été et l'automne, les incendies de forêt sont majoritairement causés par les activités récréatives en forêt. Par contre, dès la fonte des neiges, les résidants s'adonnent à une activité bien printanière : le brûlage. Les feux de camp, de joie, d'artifice, les feux de la Saint-Jean, les brûlages d'abattis à la suite du défrichage d'un terrain en vue d'une construction et les brûlages de déchets à la suite du nettoyage d'un terrain en sont des exemples. Ces feux peuvent se propager aux bâtiments situés

à proximité ainsi qu'à la forêt.

Savez-vous que près du quart des incendies de forêts sont allumés par des brûlages domestiques? En avril et en mai, ces brûlages causent la moitié des incendies forestiers. Au printemps, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt environnante extrêmement vulnérable. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés, où il y a davantage de petits combustibles bien secs, car la verdure n'est pas encore installée. Voilà pourquoi, dès qu'il est disponible, généralement vers la mi-mai, vous devez consulter l'indice de danger pour connaître les risques d'incendie en forêt. Lorsqu'il est modéré en forêt, il est accru dans les champs. Il faut donc attendre que l'indice-ô-mètre indique *Bas*. Par contre, avant la mi-mai, prenez le temps d'aviser la municipalité de votre intention de faire du brûlage et assurez-vous d'en obtenir la permission.

Si on vous permet de faire du brûlage, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe. D'abord, surveillez la vitesse et la direction du vent, faites un amas à brûler d'une hauteur inférieure à 2,5 mètres (8 pieds) et assurez-vous d'avoir sur place l'équipement et les personnes nécessaires pour maîtriser et éteindre le brûlage. Ensuite, aménagez un coupe-feu jusqu'au sol minéral. La largeur de votre coupe-feu doit être d'au moins cinq fois la hauteur de l'amas.

Pourquoi creuser jusqu'au sol minéral? Parce qu'il ne faut jamais faire de brûlage sur de la terre noire, car elle est composée de matière végétale en décomposition. Or, cette matière est combustible et peut brûler en profondeur, ce qui rend le travail d'extinction plus difficile. Il faut creuser et utiliser beaucoup plus d'eau pour éteindre le feu logé en profondeur. Enfin et surtout, exercez une surveillance constante du brûlage jusqu'à son extinction finale.

Comme vous le voyez, être prévoyant, c'est facile et sécuritaire. Vos demeures sont ainsi protégées...

et la mienne aussi.

Soyez vigilants,

Bois-de-Velours



---

# Loisirs

**BIBLIOTHÈQUE LE BOUQUINIER** : Un lieu de rendez-vous pour les mordus de lecture !

**MARDI** : 18 h 15 à 19 h 45

**MERCREDI** : 15 h 15 à 16 h 45

**JEUDI** : 19 h à 20 h 30

## LOISIRS

### SOCCER

\*Le tournoi de soccer intérieur qui avait lieu au centre polyvalent le 21 et 22 mars, s'est très bien déroulé. Les filles ont remportés la première place. Félicitations !!

\* **Recherche** des entraîneurs au soccer pour l'été et un montant forfaitaire sera offert.

\* **Recherche** des arbitres au soccer et vous serez payé au match.

\* Les inscriptions se feront bientôt !

### COURS DE CONDUITE

Début le 18 juin: pour inscription: Nancy 798-8812/725-9499

### ST-JEAN BAPTISTE (24 juin)

\* Idées...

\* Un peu de temps...

\* Du nouveau...

\* Tout est apprécié...

Communiquez avec Nancy: 798-8812 / 725-9499

### ACTIVITÉ LIBRE AU CENTRE POLYVALENT



Faite votre demande; la journée et le sport sera affiché sur facebook des loisirs de St-Gabriel bientôt.

**NOUVEAU** Activité libre - pour **ADULTES** et **ADOS** (12 ans et +)

**Coût:** Gratuit

**Quand:** Début 14 avril jusqu'au 26 mai

**Endroit:** Centre polyvalent

**Jour / heure:** Lundi jusqu'à 20 h

Le matériel (raquettes & moineaux) est au local de gym.

**Info: Nancy Ouellet 798-8812/ 725-9499**

## REMERCIEMENTS

Le conseil municipal ainsi que Nancy Ouellet, responsable des Loisirs, remercient l'équipe de Sylvain Guimond pour avoir repeint et lacé les buts de hockey à la patinoire de St-Gabriel. C'est grâce à ces bénévoles que les jeunes et les adultes ont utilisé du matériel comme neuf pour la saison qui vient de se terminer.

---

**MINI BASKET** Les loisirs organisent une activité de *mini basket* en collaboration avec les Lions et l'école Marie-Élisabeth de St-Gabriel.



**Quand: samedi le 12 avril**

**Où: Centre polyvalent**

Il y aura une présentation de match avec les joueurs de St-Anaclet suivi de la participation des jeunes de St-Gabriel. Suite à cette activité les pratiques débuteront.

**Durée:** 10 semaines

**Début:** mercredi le 16 avril de 16h30 à 17h30

**Entraîneur:** formé

**Coût:** 10 \$ membres / 15 \$ non-membres

**Inscription dès maintenant** pour former les équipes. S'adresser à Nancy Ouellet : 798-8812 / 725-9499



### **Mise en place d'une ligue de balle molle à Saint-Donat**

1. Observation : beau terrain de balle dans la municipalité + la tendance veut que ce sport soit très populaire à ce jour chez les jeunes adultes comme chez les moins jeunes. Nous avons déjà six équipes d'intéressés.
2. Proposition : Ligue de balle donnée pour adulte  
Sainte-Luce, St-Narcisse, Saint-Donat, Padoue, Mont-Joli, Saint-Anaclet, Saint-Gabriel....
3. Planification : Recherche de partenaires, commanditaires, embauche des employés d'entretien, arbitrage & marquage, promotion de la ligue, publicité, inscription des équipes du 1<sup>er</sup> au 30 avril (paiements), mise en place d'une plage horaire, contact avec porte-parole de chaque équipe.
4. Organisation :
  - Calcul des coûts - (arbitrage, marquage, entretien et ligne 500\$/équipe
  - Embauche du personnel nécessaire
  - Inscription des équipes
  - Mise en place de l'horaire (mardi & jeudi en soirée) en raison du nombre d'équipes, il pourrait avoir des modifications
  - Mettre la cantine à jour (inventaire, achat matériel) trouver des partenaires rentables
  - Autre : \_\_\_\_\_
5. Réalisation :

Si nous obtenons 8 équipes lors de l'inscription, les équipes joueront une fois par semaine, sur une base de deux soirs par semaine à deux matches par soir. Si par bonheur nous obtenons plus de 10 équipes, nous pourrions étendre les matches du lundi au jeudi à deux parties par soir 4 soirs/semaine.
6. Évaluation :

Nous évaluerons le projet à partir d'un questionnaire d'évaluation qui sera basé sur :  
la participation, la présence aux matches, la pertinence et l'efficacité des employés de maintenance, l'esthétique et la qualité du terrain, les arbitres, pertinence de la cantine, etc.

### **Promotion de la ligue :**



#### **Ligue de BALLE DONNÉE à St-Donat**

À l'approche de la saison estivale tant attendue, la municipalité de St-Donat est très heureuse de vous inviter à vous inscrire à sa nouvelle ligue de balle donnée. C'est une ligue mixte donc les femmes sont invitées à s'inscrire. Les équipes joueront une à deux parties par semaine en raison du nombre d'équipes inscrites. Il y aura un programme les mardis et les jeudis en soirée au terrain de balle de St-Donat. Nous souhaitons avoir au minimum de huit équipes pour que le projet arrive à terme. La saison régulière débutera à la mi-mai et se terminera à la fin août et les séries auront lieu par la suite. Le coût est fixé à 500\$ par équipe et chaque équipe est invitée à trouver des commanditaires pour payer soit : les frais d'inscription, les chandails, etc.

Pour s'inscrire :

Si vous êtes intéressés à vous inscrire, mais que vous n'avez pas d'équipe, nous ferons de notre mieux pour vous accommoder.

Sinon, nous vous invitons à recruter vos joueurs et à nommer une personne par équipe qui sera responsable d'inscrire son équipe, de gérer et de payer les frais d'inscription.

Si vous avez des interrogations, soyez très aise de téléphoner, il me fera, plaisir de vous aider.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec Kariane Lavoie à la municipalité de St-Donat :

Jour : (418)-739-4634 # poste : 109 Soir : (418)-509-3866

---

 ---  ---  --- **MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC**

Cet espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Réservez votre espace assez tôt et nous parlerons de vous. **C'est gratuit.** Vous communiquez avec nous **le plus tôt possible mais avant le 1er du mois**, de la même façon que pour les petites annonces.

.....  
**FABRIQUE : Réflexion communautaire 4**

Bonjour à chacune et chacun,

D'entrée de jeu, je vous affirme que je déteste vous parler d'argent. Par contre, je considère qu'il est de mon devoir de le faire.

Certaines réflexions que j'entends me laissent croire qu'il est nécessaire d'expliquer à tous ce qu'est la **capitation**. Il n'y a pas si longtemps, on pointait du doigt ceux qui ne la payaient pas. Aujourd'hui, heureusement, nous laissons de côté les jugements négatifs et nous préférons reconnaître le cœur de ceux qui assument la part qui leur incombe.

Pour nous donner des services, l'état, la municipalité, la commission scolaire ne nous laissent pas le choix et nous imposent une facture annuelle que nous avons l'obligation d'assumer. La fabrique, elle, compte sur la **capitation** qui est une contribution annuelle volontaire de tous les membres adultes de la communauté pour assurer des services pastoraux et entretenir des lieux qui appartiennent à tous les membres de la communauté. Voilà bien une position, pour le moins inconfortable, qui nous oblige malheureusement à être constamment en mode sollicitation. *Puis-je vous dire que c'est « tannant » et pour nous et pour vous !*

La période du Carême qui nous conduit à la grande fête de Pâques, le centre de notre foi, est un temps habituellement propice pour poser un important geste de solidarité communautaire en nous acquittant de bon cœur de notre **capitation**.

Si, chaque année, tout le monde était conscient de la nécessité de contribuer pour sa juste part, nous serions libérés d'un tracassier financier récurrent. Ainsi, nous aurions davantage de temps et de moyens à consacrer à la qualité de notre vie communautaire qui est tout autant une préoccupation de votre conseil de fabrique.

Notre village doit former une communauté vivante, **une communauté dont le cœur est en santé**, une communauté de personnes qui ont le sourire accroché aux lèvres malgré les épreuves, une communauté qui ne laisse personne désespérément seul dans une mauvaise situation, en fin de compte *une communauté qui vit l'essentiel du message de Jésus-Christ*. Oui, sachons-le, c'est ça le plus important. Ainsi, nous pouvons prétendre vivre heureux dans un petit village comme le nôtre où les occasions sont nombreuses pour sortir de notre individualisme, le pire ennemi de la solidarité humaine. La vie n'est pas facile pour personne et nous devrions tous pouvoir compter sur le support et la force de notre communauté.

Toutes ces choses doivent occuper notre esprit au cours de l'année 2014. J'en suis au 4ième message mensuel sur Brin de nouvelles. Relisez-les, faites les lire à ceux qui les ont ignorés, intéressez les plus jeunes à cette réflexion car c'est d'un proche futur dont il est question et continuons nous-mêmes d'en parler positivement.

À court terme, nous aurons inévitablement des décisions importantes à prendre ensemble sur l'avenir de notre communauté. Comment pourrions-nous faire des choix sages si nous sommes ignorants de ce qui se passe ?

Bertrand Lévesque, Président du conseil de la fabrique

---

**U.D.R.C. – UNITÉ DOMRÉMY ST-GABRIEL – RELAIS COMMUNAUTAIRE**

Notez bien que les services continus de **référence, soutien et prévention** sont disponibles en tout temps en appelant Julie Ouellet au 418 798-8833

**Mise sur pied d'un Marché de Noël**

\*\*\*\*\*

Regroupant tous les gens de la Mitis, se tenant à St-Gabriel sur le terrain du centre polyvalent et aussi dans le centre

(grande salle), le 15 novembre 2014 de 9 h à 21 h

Musique, danse, repas, cadeaux artisanaux, vente de sapins et décorations de Noël et encore plus.

**Pour information Manon & Julie** 418 798-8833

### Denrées et Vêtements

**Vous avez besoin de ressources urgentes telles que denrées ou vêtements ? Nous pouvons vous aider et ce, gratuitement.** Veuillez appeler Mme Julie au **418 798 8833**, dépannage d'urgence pour les denrées recueillies par le Club LIONS et l'U.D.R.C. sur place au centre polyvalent et aussi Mme Julie est agente de liaison vers les friperies de Mont-Joli pour faciliter vos besoins.

**Si vous avez des articles de bébé à donner** (vêtements ou accessoires qui sont encore dans les normes), communiquez avec nous. Si ce sont de gros articles, appeler Manon. La personne responsable de ce volet est Manon Blanchette qu'il faut contacter à 418 798-4454

**Vente du bâtiment** du 298 principale. **Toute offre sérieuse sera considérée.** S'il vous plaît contacter Manon Blanchette ou Magalie Desgagnés au 418 798 8833 ou **notre agente Mme Françoise Soucy de Viacapitale**

**Magazine "bien grandir" et "enfants" disponible sur place gratuitement.**

***Au plaisir de vous rencontrer dans nos locaux (1<sup>e</sup> étage, mezzanine) du centre polyvalent !  
Joyeux printemps à tous l'équipe de l'U.D.R.C.***

Mme Magalie Desgagnés, responsable des communications pour l'Unité Domrémy Relais-communautaire.

---

### **ATTENTION – RECHERCHONS VÊTEMENTS SEULEMENT - MESSAGE DE MANON BLANCHETTE**

Nous recherchons des vêtements **beaux et propres** que vous êtes prêts à donner, pour utilisation dans le cadre de **La petite séduction**. Après usage durant l'enregistrement de l'émission, ils seront remis à une friperie. Vous devez placer les vêtements dans des sacs bien fermés pour les remettre. Pour en faciliter la cueillette, nous déverrouillerons la chute à linge de l'ancien local de la friperie (298, Principale) du **15 avril au 15 mai seulement. Après cette date, vous verrez à remettre vous-même les vêtements et autres objets dont vous voulez vous départir à un endroit de votre choix.**

Information : Manon Blanchette 418 798-4454



### **FERMIÈRES :**

La réunion mensuelle est toujours le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à 19 h. La prochaine réunion sera le 9 avril au local habituel du centre polyvalent. Pour cette réunion, si tu le veux, tu peux inviter une amie. Il y aura un tirage parmi celles qui arriveront avec une amie. Le cadeau est un massage offert par Brigitte Bernard. Bienvenue à toutes !

La réunion suivante sera le 14 mai.

Raymonde Soucy, relationiste



### **CHEVALIERS DE COLOMB**

Souper, suivi d'une soirée de danse, organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil 8413 de St-Gabriel

Date : samedi le 3 mai, à 18h.

Endroit : Centre Polyvalent de St-Gabriel

Menu : bœuf et porc braisés

Coût : 20\$

Date limite pour acheter ses billets : le 27 avril

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès de Serge Fournier (418)730-4937 ou

Benoît Deschênes (418) 798-4737



### **CLUB DES 50 ANS ET +**

L'Assemblée Générale Annuelle 2014 du club des 50 ans et plus de St-Gabriel aura lieu mardi, le 22 avril, à 13 h.30 au local de l'Âge d'or. Tous les membres sont invités à y assister. Faisons-nous plaisir car c'est une belle occasion de se rencontrer et de prendre connaissance de la santé

de notre club. Le prochain déjeuner mensuel de notre club est prévu pour le 13 avril à compter de 9 h. Une invitation est faite à tous.

Lorraine Demers, secrétaire du Club

Pour connaître les activités au local de la rue Berger **418-798-8450**

Déjeuners : 2<sup>e</sup> dimanche du mois. Coût; \$7.00 (adultes) \$4.00 (moins 12 ans) gratuit (moins de 5 ans).

**Prochains déjeuners** : Le dernier déjeuner de la saison sera le 11 mai 2014



## **CLUB LIONS DE ST GABRIEL**

### **Club LIONS – Pont Payant à ST-Gabriel.**

Le Club LIONS de St-Gabriel organise au profit des œuvres du club un **Pont Payant** le samedi 19 avril 2014 à l'intersection de la rue Pelletier, de la route de Les Hauteurs (Rte. 298) et de la rue Principale à St-Gabriel. Ce **Pont Payant** est remis au 10 mai en cas de mauvaise température.

### **La CAMPAGNE DE LA CANNE BLANCHE**

Les membres du Club Lions recueilleront vos dons lors de la campagne annuelle de la canne BLANCHE (pour les œuvres du Club). Cette activité se tiendra lors des CÉLÉBRATIONS PASCALES, à la sortie de l'église, le 20 avril 2014. Par la même occasion, apportez-nous vos vieilles lunettes afin, d'en faire bénéficier les personnes démunies.

### **LA CUEILLETTE DES LUNETTES USAGÉES... IL FAUT Y VOIR!**

À cet effet, une boîte est placée à votre disposition à la Caisse Populaire de St-Gabriel. Un numéro de téléphone est disponible ou une adresse courriel. Ainsi, il vous est possible de nous rejoindre; (418) 798-4416 ou

« lionsst-gabderimouski@hotmail.com ».

Merci à l'avance de votre généreuse participation à ces trois collectes.

### **INVITATION À TOUTE LA COMMUNAUTÉ**

Les membres du Club Lions de Saint Gabriel sont heureux d'inviter la population de St-Gabriel et des environs au Brunch Pascal qui se tiendra le dimanche 20 avril au **Centre polyvalent** de notre municipalité, de **8 h à 12 h**. Ce sera avec grand plaisir que les membres de l'OPP ainsi que ceux de l'Unité Domrémy – Relais communautaire et ceux du Club Lions vous accueilleront pour ce repas dans le cadre de l'activité "Service en faveur des enfants". L'argent recueilli sera remis pour l'aménagement de la cour d'école. Les billets seront disponibles à l'entrée. Au plaisir de vous rencontrer à cette activité, et merci pour votre habituelle collaboration.

Coût : 10\$/personne, 7\$/jeune de 6 à 12 ans, Gratuit /enfant moins de 5 ans

### **AFFICHE DE LA PAIX**

Une première pour le Club Lions de St-Gabriel! En effet, Nymphéa Beauchamps s'est classée 2<sup>e</sup> pour tout le District des Lions et s'est méritée une bourse de \$50.00 pour son œuvre dans le cadre d'un concours pour l'Affiche de la Paix. Déjà gagnante pour le club de St-Gabriel (\$30.00), c'est avec plaisir qu'une séance de photo publicitaire fut effectuée le 27 mars pour reconnaître son talent. Merci également à Julie Deschênes d'avoir supervisé et effectué la surveillance lors de l'activité.

### **ACTIVITÉ PHYSIQUE**

Madame Nancy Ouellet responsable des loisirs pour St-Gabriel implantera une activité de "**Mini-basket**" pour le service en faveur des enfants le samedi 12 avril. Le Club Lions déléguera 5 membres afin de soutenir Nancy et une équipe de l'extérieur pour effectuer l'implantation. Merci à Nancy pour sa contribution à la cause.

**JARDINS COMMUNAUTAIRES** : Même s'il reste encore beaucoup de neige, il faut déjà réserver une(des) parcelle(s) aux jardins communautaires pour l'été 2014. Pour connaître les modalités, il faut communiquer dès maintenant avec Réjeanne à 418 798-4674. Premiers arrivés, premiers servis !

---

## **1ère édition du Café projets, *Une initiative du Groupe Promotion***

**Le mardi 15 avril 2014, 19h30, Centre polyvalent de St-Gabriel**

### **C'est quoi ?**

- Une rencontre pour réunir les gens qui rêvent de réaliser un projet, les membres de la communauté et ceux qui ont le goût de l'innovation !
- Une soirée pour stimuler la créativité citoyenne, mobiliser l'expérience et le savoir de la communauté !
- Un évènement pour créer une synergie de développement entrepreneurial à St Gabriel !

**Bienvenue à tous !**

---

### **SPORTART présente :**

## **MARIE-LISE PILOTE**, humoriste,

au centre polyvalent de Saint-Gabriel, le vendredi 2 mai 2014 à 20 h 30

Le contenu pour la première partie du spectacle est à déterminer.



La troupe "**Les rigolos des Hauts-Plateaux**" se prépare pour bientôt.

## **UN P'TIT COIN SI TRANQUILLE** de André Bonsang

au centre polyvalent de St-Gabriel, les 23, 24, 30 et 31 mai 2014

De nouveaux acteurs seront de la partie !

Informations : Nancy ou Louis-Georges, 418 798-8408

---

### **TRAVAILLEUSES DE RUE**

*SERVICE CONFIDENTIEL ET ANONYME*

*SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA MITIS*

**Lina Castonguay : 418-740-3259** ou **Marie-Josée Sénéchal : 418-740-3258**

---

### **PETITES ANNONCES**

#### **MESSAGE :**

Vous pouvez toujours faire paraître une petite annonce dans ce journal. Le coût est de 2,00\$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte **avant le 1er du mois** de l'une des façons suivantes :

**Écrire**, en incluant le montant demandé, à : Journal Brin de nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski (Québec), G0K 1M0 ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. **418-798-4938**

---

- ✓ **À LOUER** : Logements 3 ½. Au **HLM**, rue Harvey. Pour 50 ans et plus. Chauffé, Éclairé, Subventionné. Prix selon les revenus (25 %). Il faut fournir les preuves de revenus pour que nous puissions le calculer. Disponibles immédiatement. Informations : Anne-Marie Fournier, 418 798-4954.
  - ✓ **SERVICE** : Ongles-rient Diane Fournier– Styliste onguilaire. Offre manucure à la résine Cristal. Poudre de couleur et à la française. Pierres décoratives et décalques. Pour de belles mains et de beaux pieds. Diane Fournier, 137, Massé ouest, St-Gabriel, 418 798-4709.
  - ✓ **SERVICE** : À tous les **skieurs et planchistes**, j'offre le service de **fartage** (cirage), d'entretien et de réparation de vos skis et planches à neige. Jonathan : 418-798-4024.
-



**Perruques et Extensions**

**581-624-2403**

**SUR RENDEZ-VOUS seulement**

**Marina Pelletier**

**NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :**

Monsieur **GÉRARD DUPONT**, fils de feu Marie-Laure Paquette et de feu Eusèbe Dupont, décédé à l'Hôpital régional de Rimouski, le 12 mars 2014, à l'âge de 70 ans et 11 mois. Il était le frère de Eusèbe (Michelle Dufour) et de Raymond (Louisette Michaud)

Madame **BÉATRICE CASTONGUAY**, conjointe de monsieur Gustave Gendron, fille de feu Azéline Deschênes de feu Pierre Castonguay, décédée à l'Hôpital régional de Rimouski, le 3 avril 2014, à l'âge de 76 ans et 10 mois. Elle était la sœur de Raymond (feu Aurise Boucher), Bertha (feu Samuel Boucher) et Jean-Baptiste (feu Gloria Castonguay).

Madame **GAÉTANE DUBÉ**, épouse de monsieur Valois Desrosiers, décédée accidentellement le 2 avril 2014 à l'âge de 59 ans et 10 mois. Elle demeurait à Ste-Jeanne-D'arc et elle était la belle-sœur de Raynald Desrosiers (Ghislaine Sirois).

**DAVID JALBERT**

et

**les ensembles de guitare du Mistral**

présenteront un spectacle à Mont-Joli,  
à la salle René Dupéré de la Polyvalente,  
le 17 avril 2014 à 20 h

Informations : Sportart : 418 798-8408

**SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-GABRIEL.**

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

**Ordures ménagères**

**Les mardis**

Tous les mardis d'avril à août inclus  
Chaque semaine à compter du 1<sup>er</sup> avril (été)

**Récupération**

**Les jeudis**

10 et 24 avril  
8 et 22 mai  
Aux 2 semaines à l'année

Mise en page : Anne-Marie Fournier Impression et assemblage au bureau municipal.  
Adresse: Journal Brin de nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0  
Téléphone : 418-798-4938 Télécopieur : 418-798-4108

Courriel (Anne-Marie) pour faire parvenir les messages : [a.fournier@globetrotter.net](mailto:a.fournier@globetrotter.net)

**IMPORTANT :** La date pour faire parvenir les communiqués est le **1<sup>er</sup> du mois**. Comme le Brin de nouvelles est distribué environ 7 jours (à moins de contretemps) après la séance régulière mensuelle du conseil municipal, il est **important d'y penser le mois précédent** si votre activité doit se passer avant le 15 du mois.